

CLES C1 Portugais - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

RS5414 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15218
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CLES C1 atteste de la capacité à communiquer et prendre part à la vie scientifique ou professionnelle en rapport avec son domaine. Les compétences évaluées correspondent au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES C1 peut :

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, au niveau C1 Autonome.

Sélectionner et hiérarchiser les informations en fonction de leur réutilisation pour la réalisation de la mission (élaboration d'un support visuel)

Présenter oralement le dossier en fonction de la mission qui lui a été confiée, et de répondre aux questions de spécialistes du domaine ;

Rédiger un compte rendu structuré et argumenté ; il doit faire la preuve de sa capacité à intégrer les échanges avec les participants à l'échange.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Vu le Code de l'Éducation, la composition du jury de délivrance de la certification et la désignation du président de ce jury sont arrêtées par le président de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité Centre CLES par le MESRI.

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	0	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6603

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.certification-cles.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5414/>